

Jeudi 14 mai 2020

« Nous allons procéder à une reprise très partielle des écoles à partir du 2 juin prochain, dans les conditions imposées par le protocole sanitaire de l'Etat. » Jean-Claude Kennedy, maire de Vitry.

La méthode de travail avait été actée avec la communauté éducative le 5 mai dernier : un diagnostic serait réalisé école par école, pour examiner les possibilités de répondre ou non au protocole sanitaire de l'Etat. Ce travail est en cours, avec les élu.e.s, des représentant.e.s de l'Education nationale, des directrices.eurs, des enseignant.e.s, des parents d'élèves et des agents communaux.

L'Education nationale a procédé au recensement des enseignants présent.e.s. La ville a fait de même ces derniers jours. En effet, tous les personnels ne seront pas à même de reprendre leurs fonctions dans les écoles. Lors d'une nouvelle rencontre ce jeudi 14 mai, le « *besoin de temps* » a été unanimement partagé pour créer des conditions acceptables de reprise.

Au final, après avoir réalisés les diagnostics avec les acteurs concernés, plusieurs principes sont partagés pour les écoles à Vitry. Les capacités d'accueil sont *de facto* très limitées et strictement encadrées.

- **Les conditions générales ne sont pas réunies** pour envisager une réouverture sereine des établissements scolaires.
- **Un pôle maternel restera ouvert** pour accueillir les enfants des personnels prioritaires.
- **Les écoles maternelles resteront fermées jusqu'à l'été.** Le volume de contraintes du protocole et la réalité des enfants à cet âge rend impossible l'application des règles imposées.
- **Les écoles élémentaires ouvriront très partiellement à partir du 2 juin prochain**, classe par classe, en fonction des personnels de l'Education nationale et de la commune présents. Les obligations du protocole imposent à l'Education nationale de prioriser les enfants accueillis. Les conseils d'école seront convoqués d'ici cette date.
- **La ville assurera la désinfection et l'entretien des écoles** pour permettre la réouverture dans des conditions sanitaires respectant le protocole.
- **La restauration scolaire est, pour l'instant, non prévue telle que d'habitude.** Les contraintes du protocole ne le permettent pas. Toutefois, la ville travaille à une offre alimentaire malgré les difficultés.

Lors de la rencontre, le maire de Vitry, Jean-Claude Kennedy, a insisté sur « *le besoin de travailler à rouvrir les écoles, même par des petits groupes d'enfants, même si ce n'est pas l'école que l'on souhaite. Nous sommes dans une situation de crise. Nous restons pour notre part très attachés au service public de l'Education nationale et au rôle émancipateur de l'école. La confiance est un élément très important. Dès maintenant, il s'agit d'anticiper ensemble la rentrée de septembre dans les meilleures conditions.* »